

Règlement de l'Opération "Pack été"

Article 1 - Organismes de l'opération

L'opération commerciale "Pack été" est organisée conjointement par les sociétés KELLER WILLIAMS GRAND CRU (SAS SIXIÈME AVENUE) et REDOUTÉ IMMOBILIER (SAS TIMOTIMO), ci-après dénommées "*Sociétés Organisatrices*".

Article 2 - Objet de l'opération

L'opération "Pack été" a pour objectif d'offrir aux clients des packs contenant des goodies pour l'été, sous réserve de la réalisation et le rendu d'une estimation avec un agent immobilier participant affilié à l'une des *Sociétés Organisatrices*.

Compte tenu du fait que les *Sociétés Organisatrices* travaillent avec des agents commerciaux indépendants, celui-ci d'où son caractère indépendant est libre de participer ou non à l'opération.

L'opération se déroule du 1er juin au 31 août 2024.

Il est ici précisé qu'un rendu d'estimation consiste à un rendez-vous qui a lieu soit au domicile du client, soit dans les agences Redouté Immobilier ou Keller Williams Grand Cru où l'agent lui remet un dossier d'estimation.

Article 3 - Conditions de participation

Pour bénéficier de l'opération "Pack été", les participants doivent remplir les conditions suivantes :

1. Être une personne physique majeure
2. Être propriétaire d'un bien immobilier situé dans la zone de couverture des *Sociétés Organisatrices*
3. Faire estimer son bien et avoir réalisé le rendez-vous de rendu d'estimation auprès d'un agent immobilier participant affilié à l'une des *Sociétés Organisatrices* pendant la période de validité de l'opération
4. Remplir et signer le formulaire de participation fourni par l'agent immobilier

Article 5 - Attribution des packs "Pack été"

Les packs "Pack été" seront attribués aux participants éligibles après le rendu d'estimation. Chaque pack contiendra une paire de lunettes de soleil et une casquette aux couleurs de la société.

La remise du pack été se fera automatiquement en mains propres.

Article 6 - Limitation du nombre de packs

L'attribution du "Pack été" est limitée à un pack par famille, c'est-à-dire, toutes personnes portant le même nom de famille et ayant la même adresse de résidence.

Chaque agent participant est limité en nombre de pack été. Une fois le stock épuisé, le client ne pourra réclamer son "Pack été" à la suite d'une estimation.

Article 7 - Communication et promotion

Les *Sociétés Organisatrices* se réservent le droit d'utiliser les données personnelles des participants (en usage interne) à des fins de communication et de promotion de l'opération "Pack été", conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles.

Article 8 - Modification et annulation

Les *Sociétés Organisatrices* se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'opération "Pack été" à tout moment, notamment en cas de force majeure ou de circonstances imprévues.

Article 9 - Acceptation du règlement

La participation à l'opération "Pack été" implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

Article 10 - Agents participants

Les agents des agences Redouté Immobilier participent tous à l'opération citée.

Les agents Keller Williams Grand Cru participants sont les suivants :

- Charlotte Redouté
- Catherine Redouté
- Maxime Gueneau
- Lucile Vion
- Romain Henon
- Alizée Tabala (SARL GABRIEL IMMO)